

IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.

POLITIQUE DE DURABILITÉ

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
a. Raison d'être	3
b. Objectifs	3
c. Portée et application	3
d. Définitions	3
2. Leviers et objectifs en matière de durabilité	4
a. La santé physique, mentale et financière	4
b. L'éducation et l'apprentissage	4
c. Un futur durable	4
3. Redditions de comptes	5
a. Rapport de durabilité	5
b. Rapport de performance en matière de lutte contre les changements climatiques	5
c. Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement	5
4. Rôles et responsabilités	5
a. Conseil d'administration	5
b. Comité des risques, de gouvernance et d'éthique	5
c. Comité de placements	5
d. Comité des ressources humaines et de rémunération	5
e. Comité directeur en durabilité	6
f. Vice-présidence à la durabilité	6
5. Révision	6

1. INTRODUCTION

a. Raison d'être

La durabilité (également appelée « développement durable ») est un mode de développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, permettant ainsi d'assurer une croissance durable et pérenne dans le temps pour l'ensemble des parties prenantes. À ce titre, elle s'intègre dans les stratégies et les réalisations de iA Groupe financier.

En adoptant la présente *Politique de durabilité* (ci-après « la Politique »), iA Groupe financier exprime clairement son engagement à créer de la valeur économique et sociétale.

b. Objectifs

La Politique vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Établir un cadre de référence en matière de durabilité à travers l'ensemble de l'organisation par le biais notamment de sa structure de gouvernance;
2. Préciser la stratégie durable qui se traduit par ses grandes orientations, ses objectifs et ses réalisations;
3. Favoriser l'adoption de pratiques responsables auprès des parties prenantes de iA Groupe financier et la mobilisation de tous envers les enjeux qui s'y rattachent, en tenant notamment compte des activités et du contexte propre à chacun;
4. Soutenir, encourager et partager les meilleures pratiques de durabilité.

c. Portée et application

La Politique s'applique à l'ensemble des activités de iA Groupe financier.

d. Définitions

- « **Comité de placements** », à moins d'indication contraire, désigne le Comité de placements de iA Société financière, qui a le mandat d'appuyer le Conseil d'administration dans ses responsabilités ayant trait à la surveillance de la gestion, de la conformité et de la gestion des risques de placement.
- « **Comité des ressources humaines et de rémunération** », à moins d'indication contraire, désigne le Comité des ressources humaines et de rémunération de iA Société financière, qui a le mandat d'appuyer le Conseil d'administration dans ses responsabilités relatives à la nomination, à la rémunération, à l'évaluation, à la relève, au développement des ressources, à l'expérience employé ainsi qu'à l'égard de la surveillance des politiques et des programmes en matière de ressources humaines.
- « **Comité des risques, de gouvernance et d'éthique** », à moins d'indication contraire, désigne le Comité des risques, de gouvernance et d'éthique de iA Société financière, qui a le mandat d'appuyer le Conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance, d'éthique et de gestion des risques.
- « **Conseil d'administration** », à moins d'indication contraire, désigne le Conseil d'administration de iA Société financière ou un comité auquel le Conseil d'administration a confié une partie de ses rôles et responsabilités dans le cadre de son mandat.
- « **ESG** » désigne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- « **Filiale** » désigne une entité juridique contrôlée, directement ou indirectement, par iA Société financière.
- « **iA Groupe financier** » désigne, collectivement, iA Société financière et toutes ses Filiales.
- « **iA Société financière** » désigne iA Société financière inc.
- « **Secteurs** » désigne tant les secteurs corporatifs que les lignes d'affaires ou les divisions de iA Groupe financier.
- « **Société** » désigne, individuellement, iA Société financière ou l'une de ses Filiales.

2. LEVIERS ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

En adoptant les trois dimensions environnementales, sociales et de gouvernance qui composent la durabilité, l'entreprise est en mesure d'atteindre un double objectif : avoir une performance extrafinancière qui assure une durabilité organisationnelle et créer des retombées internes et externes positives pour ses parties prenantes.

Pour soutenir la durabilité, iA Groupe financier priorise trois leviers d'action desquels découlent des objectifs précis. Ces trois leviers sont soutenus par différents comités internes, tels que, notamment, le comité directeur en durabilité, le comité philanthropique, le conseil équité, diversité et inclusion et le comité ESG des Placements, qui contribuent à la réalisation des trois leviers d'action.

a. La santé physique, mentale et financière

Par son modèle d'affaires et les retombées positives qu'il est possible de créer, iA Groupe financier priorise la santé physique, mentale et financière comme un levier essentiel de durabilité. En ce sens, l'organisation s'engage à :

- a. Promouvoir de saines habitudes de vie et le bien-être physique et mental auprès de ses clients, de ses employés et des communautés;
- b. Prendre en compte l'adoption de bonnes habitudes de vie dans le développement et la promotion de ses produits et services auprès de ses clients;
- c. Assurer le bien-être financier de ses clients par le biais de protections personnelles adaptées et de solutions d'investissement qui les aideront à atteindre leurs objectifs de vie.

b. L'éducation et l'apprentissage

iA Groupe financier fait de l'éducation et de l'apprentissage son deuxième levier prioritaire. Il est essentiel de partager ses connaissances et d'apprendre en retour continuellement. Pour y arriver, iA Groupe financier se donne pour objectifs de :

- a. Être une organisation apprenante en soutenant notamment le développement et la formation en continu auprès de ses employés;
- b. Faire preuve de transparence envers l'ensemble de ses parties prenantes pour les sensibiliser aux différents enjeux tels que la santé physique, mentale et financière ainsi que ceux liés à l'environnement, aux droits humains et à l'approvisionnement responsable;
- c. Communiquer de façon claire et simple afin d'aider ses clients et ses communautés à adopter de meilleures habitudes de vie et à améliorer la littératie financière;
- d. Entretenir des échanges avec les communautés qui l'entourent pour mieux comprendre la réalité de tous et être en mesure de créer des partenariats à long terme.

c. Un futur durable

iA Groupe financier est convaincu que chacun, à son échelle, peut contribuer à rendre le monde meilleur et à travailler ensemble pour un futur durable. Cette volonté est soutenue par les engagements suivants :

- a. Favoriser une culture d'entreprise inclusive, diversifiée et équitable en déployant et en soutenant un programme complet à cette fin;
- b. Contribuer activement à la lutte contre les changements climatiques en mesurant sa performance environnementale, en réduisant son empreinte carbone et en intégrant la considération du risque climatique à ses activités;
- c. Considérer les facteurs ESG dans sa stratégie d'entreprise et son processus décisionnel;
- d. Encourager et agir positivement pour la société et les communautés qui l'entourent en réalisant des activités communautaires, des dons philanthropiques ou toute action positive.

3. REDDITIONS DE COMPTES

En plus des différents comptes rendus et redditions de comptes périodiques auprès du Conseil d'administration et de différents comités, les rapports qui suivent sont approuvés annuellement.

a. Rapport de durabilité

Le *Rapport de durabilité* fait état de la performance extrafinancière de l'organisation, selon les dimensions ESG. Il permet de faire un suivi des actions posées et des réalisations faites par iA Groupe financier. Il est communiqué publiquement, une fois par an. Les données présentées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Le CRGE révisé les principaux éléments de ce rapport.

b. Rapport de performance en matière de lutte contre les changements climatiques

Pour compléter le *Rapport de durabilité*, iA Groupe financier suit la progression de sa performance en matière de changements climatiques en publiant annuellement un rapport. Le Conseil d'administration approuve ce rapport sur recommandation du CRGE.

c. Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

En tant que société publique qui produit et importe des marchandises au Canada, iA Groupe financier a l'obligation de produire un rapport annuel qui décrit les mesures prises afin de prévenir et d'atténuer tout risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants, et ce, à quelque étape de la production de marchandises produites au Canada ou ailleurs ou importées au Canada. Le Conseil d'administration approuve ce rapport sur recommandation du CRGE.

4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

a. Conseil d'administration

- Révisé et approuve la Politique et ses modifications;
- Passe en revue et approuve, le cas échéant, les rapports en matière de durabilité.

b. Comité des risques, de gouvernance et d'éthique

- Recommande au Conseil d'administration l'approbation de la Politique;
- Approuve les grandes orientations stratégiques de la Société en matière de durabilité;
- Passe en revue et surveille la stratégie en matière de durabilité, incluant la lutte contre les changements climatiques;
- Passe en revue les rapports en matière de durabilité et, le cas échéant, en recommande l'approbation au Conseil d'administration;
- Informe le Conseil d'administration quant au statut des diverses initiatives en matière de durabilité.

c. Comité de placements

- Surveille l'encadrement de la stratégie d'investissement durable et de sa progression;
- Veille à ce que les facteurs ESG soient pris en compte dans les décisions de placement.

d. Comité des ressources humaines et de rémunération

- Passe en revue les politiques et les programmes en matière de ressources humaines afin que celles-ci soient alignées sur les stratégies de la Société, notamment en matière de durabilité, de diversité et d'équité salariale.

e. Comité directeur en durabilité

Ce comité, présidé par la vice-présidente, Relations avec les investisseurs, gestion du capital, durabilité et affaires publiques, est composé de membres de la haute direction et de la direction des différents Secteurs de iA Groupe financier. Son mandat prévoit notamment de :

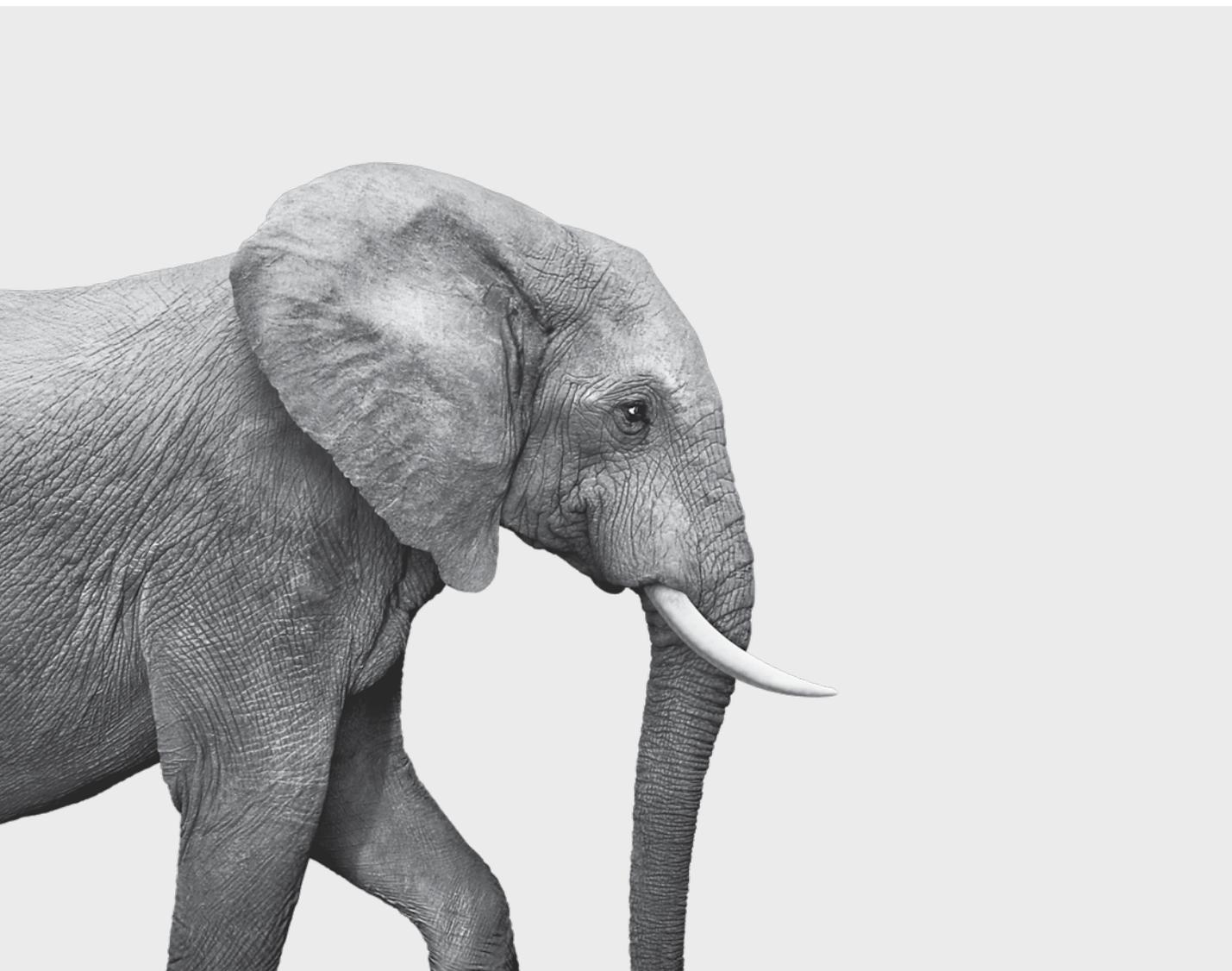
- Déterminer la stratégie, les objectifs et les cibles à atteindre en matière de durabilité;
- Établir les priorités et le rythme des progrès et proposer des recommandations à l'équipe de durabilité;
- Approuver les plans d'action pour la mise en œuvre de nouveaux projets;
- Coordonner et assurer le suivi des progrès;
- Assurer la communication et la coordination au sein des Secteurs respectifs des membres;
- Réviser la Politique et s'entendre avec les Secteurs quant aux modifications à apporter à celle-ci;
- Mettre en place, au besoin, des comités internes liés aux enjeux de durabilité et s'assurer que des mécanismes de reddition de compte adéquats sont en place eu égard à ces comités;
- Rendre des comptes périodiques au CRGE quant au statut des diverses initiatives en matière de durabilité.

f. Vice-présidence à la durabilité

- Assure le déploiement et le respect de la Politique, tout en proposant les mises à jour nécessaires au Comité directeur en durabilité;
- Déploie la stratégie en matière de durabilité, définit les indicateurs clés de performance, en assure l'implantation, le suivi et l'évolution;
- Attribue les ressources adéquates pour l'atteinte des objectifs établis;
- Coordonne la reddition de comptes de l'organisation en matière de durabilité, incluant à ses parties prenantes.

5. RÉVISION

La présente Politique sera révisée tous les trois (3) ans ou lorsque tout changement réglementaire ou l'évaluation des besoins de iA Groupe financier le requerront.



F82-147(23-11) ACC

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** exerce ses activités.

ia.ca